

# Votez pour le programme de la

# NUPES

## au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département du Pas-de-Calais. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

### **Conforter la place et les moyens de la commune**

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

### **Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation**

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

### **Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités**

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

## LA LISTE PAS-DE-CALAIS UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



1.

**Jean-Philippe LANNROY**

Commerçant  
39 ans  
Calais  
Conseiller municipal



2.

**Morgane RENGARD**

Étudiante  
24 ans  
Arras



**3. Vincent BRABANT**

Directeur de projet informatique, 46 ans  
Montigny-en-Gohelle  
Conseiller municipal



**4. Martine ROUSSEL-LIBER**

Responsable financière, 59 ans  
Salperwick  
Conseillère municipale



**5. Philippe SENLECQUE**

Correspondant de presse, 61 ans  
Preures



**6. Paty COQUELAERE**

Cornédienne, 63 ans  
Boulogne-sur-Mer  
Conseillère municipale



**7. Alexandre TESTARD**

Contrôleur de fabrication, 34 ans  
Lievin



**8. Céline DEMONT**

Infirmière, 29 ans  
Arras



**9. Bruno THOREL**

Sidérurgiste, 60 ans  
Béthune

## Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

## Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

## Dans le Pas-de-Calais, nous défendons

- **La lutte pour enrayer la désertification médicale et garantir un accès aux soins primaires pour tous.** En terme d'espérance de vie, le Pas-de-Calais est loin derrière la moyenne des autres départements de France. Le difficile accès aux soins en est la principale source d'explication. C'est pourquoi nous défendrons des mesures pour inverser cette tendance : la création de centres de santé publics, l'instauration d'un véritable service public de soins primaires organisé autour de centres de santé avec des professionnels salariés, la régulation de l'installation des médecins, l'augmentation des moyens alloués aux facultés de médecine.
  - **La protection de l'environnement littoral et marin.** Notre département a 140 kilomètres de façade maritime à protéger et à développer. Dans cette perspective, nous développerons et imposerons la pêche durable. La biodiversité marine doit être précieusement conservée. Aussi, nous encadrerons le
- prélèvement de sable marin pour le secteur de la construction et lutterons contre l'extraction illicite à l'échelle nationale et internationale. Nous avons l'ambition de faire de la France le leader mondial de la recherche maritime.
- **Le plein emploi et l'endiguement de la pauvreté.** Pour y parvenir, nous défendrons la hausse immédiate du SMIC à 1600 euros net, la réduction du temps de travail, la lutte contre les contrats précaires et l'embauche immédiate de plusieurs milliers de fonctionnaires dans des services essentiels, avec l'objectif d'un million de nouveaux emplois publics en France. Pour améliorer la qualité des emplois, nous défendons aussi un quota maximal de contrats précaires appliqué aux entreprises : 5 % pour les grandes, 10 % pour les petites et moyennes entreprises.

Notre bulletin  
de vote



SÉNATORIALES - PAS-DE-CALAIS - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la  
**NUPES**  
au Sénat

 **LA FRANCE INSOUMISE**  
MEMBRE DE LA NUPES

LA LISTE PAS-DE-CALAIS  
UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



**1. Jean-Philippe LANNON**  
Commerçant  
38 ans  
Callaes  
Conseiller municipal



**2. Morgane RENGARD**  
Étudiante  
24 ans  
Arras

**3. Vincent BRABANT**  
Directeur de projet informatique, 46 ans  
Montigny-en-Gohelle, Conseiller municipal

**4. Martine ROUSSEL-LIBER**  
Responsable financière, 59 ans  
Salperwick, Conseillère municipale

**5. Philippe SENLECOQUE**  
Correspondant de presse, 61 ans  
Preures

**6. Paty COQUELAERE**  
Comédienne, 63 ans  
Boulogne-sur-Mer, Conseillère municipale

**7. Alexandre TESTARD**  
Contrôleur de fabrication, 34 ans  
Lievins

**8. Céline DEMONT**  
Infirmière, 29 ans  
Arras

**9. Bruno THOREL**  
Siderurgiste, 60 ans  
Béthune